



A.F.A.F.E.
(Application de la loi du 23 février 2005)
**Recherche des propriétaires réels
et Classement des terres**
exécutés dans la zone colorée selon la légende ci-contre
sous le contrôle du Conseil Départemental
du
par M. CHENU LEBLANC

Plan approuvé par la Commission Communale dans sa séance du le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU le Maire :	AU
Plan portant en rouge les modifications prescrites par la Commission Communale dans sa séance du le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU le Maire :	AU
Plan portant en bleu les modifications prescrites par la Commission Départementale dans sa séance du le Président : le Secrétaire :	AFFICHE DU le Maire :	AU

- LEGENDE**
- TR1 - 10000 Points/Ha
 - TR2 - 9750 Points/Ha
 - TR3 - 9500 Points/Ha
 - TR4 - 9250 Points/Ha
 - TB1 - 10000 Points/Ha
 - TB2 - 9750 Points/Ha
 - TB3 - 9500 Points/Ha
 - TB4 - 9250 Points/Ha
 - TB5 - 9000 Points/Ha
 - TB6 - 8750 Points/Ha
 - TB7 - 500 Points/Ha
 - B1 - 1000 Points/Ha